

**CHSCT ministériel de l'Éducation
Nationale
Réunion du 25 mai 2020
Déclaration liminaire de la FSU**



Le CHSCTMEN se réunit pour la première fois depuis le 11 mai, début du déconfinement.

Il s'agit aujourd'hui de faire, entre autres, un premier bilan du fonctionnement des écoles et collèges à travers l'application du protocole sanitaire national mis en place en lien avec le ministère de la santé.

A ce jour, selon nos informations, ce sont plus de 150 écoles et une dizaine de collèges qui ont dû fermer à nouveau pour suspicion de covid. Les tests effectués ont permis de révéler les cas positifs et de justifier les mesures prises.

Lorsqu'il est appliqué avec diligence et responsabilité, ce protocole peut donc être très utile.

Cependant, à tous les niveaux, les représentants FSU alertent l'administration au sujet de situations préoccupantes. Lorsqu'il y a suspicion ou cas avéré, le protocole n'est pas systématiquement appliqué ou s'avère insuffisant. Les disparités de traitement pour des situations semblables, entre départements et régions, instaurent de sérieux doutes quant à la fiabilité et la pertinence des choix et des pratiques des responsables des ARS.

La semaine dernière en Meurthe et Moselle, une réunion dans une école était organisée pour tenter de rassurer les personnels alors que plusieurs élèves présentaient des symptômes et qu'aucune mesure de précaution, ni test, ni quatorzaine, ni informations aux familles, ni fermeture de l'école, n'étaient envisagés... Le cas n'est malheureusement pas isolé, vous avez été destinataires de plusieurs autres situations.

Dans l'académie de Nantes, la gestion d'une situation de crise au collège Simone Veil de Sablé-sur-Sarthe, est particulièrement déplorable. La FSU vous a alerté ainsi que le cabinet du ministre. Ce matin, plusieurs personnels de ce collège ont exercé leur droit d'alerte pour danger grave et imminent. La suspicion de contamination a été connue de l'administration le 13 mai. L'accueil des élèves et des personnels a été néanmoins réalisé le lundi 18 en présence des personnes contacts listées dès le 13 mai. La désinfection des locaux a été très limitée, l'information aux familles et aux personnels extrêmement tardive (du 13 au 20, pour le deuxième cas avéré, le 22 au soir pour une info la veille) et les tests très circonscrits à une partie seulement des personnes ayant été en contact avec le premier cas. Il y a eu en outre dans cet établissement comme dans beaucoup d'autres, des personnels en services partagés ce qui accroît les risques de propagation. Dans d'autres lieux, comme à Tours ou Toulouse, les réactions sont beaucoup plus rapides et tout simplement transparentes.

Pour la FSU, il n'y a pas de dérogation possible, le principe de précaution doit être ajouté aux consignes du protocole. L'expérience montre qu'on ne doit pas attendre les résultats parfois tardifs des tests pour réagir.

Ce principe de précaution et le protocole actuel doivent être appliqués à la lettre sur l'ensemble du territoire quelles que soient les réticences ici d'un maire, là d'un IEN ou encore d'un responsable de l'ARS...

La FSU demande qu'un bilan régulier sur la fermeture des écoles et établissements scolaires soit présenté dans toutes les instances compétentes.

La FSU ne remet pas en cause la nécessité du protocole sanitaire national, mais elle alerte sur les difficultés de mise en œuvre au quotidien pour les personnels. Et sur certains points, elle porte même d'autres exigences.

Dans le premier degré, selon les directeurs et directrices d'école, c'est devenu depuis le retour des élèves, la part essentielle de leurs préoccupations. « *Je pense protocole, je vis protocole, je dors protocole, je rêve protocole* » nous disait l'une d'elle, directrice en maternelle.

Sans parler de la commande de masques qui arrive au dernier moment, du gel hydroalcoolique et des lingettes virucides, promises pas le ministère et dont on n'a toujours pas vu la couleur, des familles qui s'inquiètent, qui se trompent de jour et des enquêtes quotidiennes à faire remonter... Pour la FSU, l'ensemble des tâches doivent être allégées pour ne pas surcharger les directrices et directeurs d'école. La gestion de l'école sous pandémie doit mobiliser tous les acteurs de prévention (y compris les IEN).

Avant cette crise, il était question de réfléchir aux conditions de travail des directeurs et directrices d'école à la suite du suicide de Christine Renon. Une proposition de loi portant sur la création d'une fonction de directeur d'école vient parasiter ce chantier.

Instrumentaliser les difficultés de métier des personnels dans la période n'est pas très glorieux.

La période qui vient de s'écouler, et nous avons à plusieurs reprises alerté, a dégradé les conditions de travail des directeurs et directrices, avec une pression toujours plus importante ; d'abord pour veiller à la continuité pédagogique, puis pour gérer les diverses problématiques qui se faisaient jour et enfin pour l'accueil des élèves alors que les conditions sanitaires n'étaient pas toujours réunies ou difficiles à réunir. Il y a urgence à donner des perspectives aux personnels en dehors de la promesse d'un statut ou d'un emploi fonctionnel qui ne répondront aucunement à leurs préoccupations. Le ministère a enquêté auprès d'eux, si le ministre les a entendus, il lui faut maintenant agir. C'est une urgence.

A tous les niveaux, la question du sens du métier s'ajoute aux préoccupations sanitaires. La crise du Covid est venue renforcer un mal-être existant qui doit rester un axe de travail prioritaire du CHSCTMEN.

Avant la coupure estivale, le CHSCTMEN doit se pencher sur les conditions de rentrée de septembre, en lien avec les autres instances.

Concernant les masques, sujet à l'ordre du jour de ce CHSCTMEN, la FSU ne peut se satisfaire de la situation. Nous avons bien pris connaissance des documents envoyés en préparation à

cette réunion. Lorsque nous aborderons ce point dont nous avons demandé l'inscription à l'ordre du jour, nous vous ferons part des difficultés pratiques rencontrées et de la nécessité de faire évoluer les obligations réglementaires de l'employeur.

Nous tenons à souligner la situation des infirmier.es de l'Éducation nationale. Ils et elles sont les professionnel.les de santé de premier recours qui accueillent tous les élèves, pour quelque motif que ce soit, au sein des établissements scolaires. Ils-elles sont a minima exposé.es aux mêmes risques de contamination qu'un.e professionnel.le de santé de ville.

C'est par la voie de la Foire Aux Questions que les infirmier.es ont appris qu'ils et elles seraient privé.es de masques adaptés à leurs missions. Contrairement aux indications de la première version du protocole sanitaire, ces personnels soignants ne seraient dotés que de masques dits « grand public ».

Cette décision révèle la profonde méconnaissance des pratiques quotidiennes des infirmier.es de l'Éducation nationale. La FSU, ne réclame ni médaille ni défilé, mais de véritables équipements de protection individuelle pour les personnels. Pour la FSU, les infirmier.es de l'Éducation nationale doivent disposer de masques adaptés, chirurgicaux, ou FFP2 en cas de besoin, pour assurer leur sécurité et celle des élèves et de l'ensemble de la communauté scolaire.

Depuis fin mars, c'est la septième réunion du CHSCTMEN. Ces réunions sont très importantes dans un contexte incertain. Elles nous permettent de porter à votre connaissance les réalités du terrain et de défendre les droits de personnels. Vous nous avez communiqué des documents importants comme la circulaire RH, mais des questions restent en suspens :

- qu'en est-il de la doctrine en matière de responsabilité ?
- qu'en est-il de l'imputabilité et de la traçabilité des expositions des personnels aux cas de covid ?
- qu'en est-il du cumul présentiel / distanciel ?
- qu'en est-il des personnels vulnérables après le 1er juin ?
- qu'en est-il des personnels qui doivent assurer la garde de leurs enfants ?
- qu'en sera-t-il de la désinfection des écoles entre le 28 et le 29 juin ?

Dans le cadre des différents points à l'ordre du jour, la FSU attend des réponses à l'ensemble de ces questions.